

Jeu concours AFLParis / ENGIE

Les Bonnes Réponses

**Vous êtes cordialement invités à la remise des prix
qui aura lieu le lundi 26 mai 2025 à 18 Heures
dans les locaux des AFLParis 4 rue Giffard 75013 Paris
Merci de confirmer votre présence par mail à : asso@aflparis.org**

1. Qu'est-ce que l'effet de serre ? plusieurs choix possibles

- a. Un phénomène naturel qui réchauffe la Terre
- b. Un phénomène naturel accéléré par l'activité humaine
- c. Un phénomène qui refroidit la Terre
- d. Un phénomène sans impact sur le climat

L'effet de serre est un processus naturel qui contribue à augmenter la température de surface. Son principe est que l'atmosphère laisse passer des rayonnements solaires (de jour seulement) ; ce rayonnement est absorbé par le sol qui les ré-émet vers le haut sous forme de rayonnements infrarouges (de jour comme de nuit) ; ces rayons infrarouges sont absorbés par l'atmosphère, ce qui la réchauffe et augmente la température du sol. Cette propriété qu'a l'atmosphère terrestre d'absorber plus ou moins les rayons infrarouges dépend de sa composition, et notamment de sa teneur en Gaz à Effet de Serre (GES).

Ce phénomène naturel, appelé effet de serre, rend la vie possible sur Terre : sans lui, la température moyenne de la planète serait en effet de l'ordre de - 18°C.

Mais le CO₂ et les autres GES dus à l'Homme augmentent cet effet de serre naturel, ce qui réchauffe le climat, on parle d'Effet de Serre Additionnel.

Source : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/rapport-sur-l-etat-de-l-environnement/themes-ree/defis-environnementaux/changement-climatique/comprendre-le-changement-climatique/article/qu-est-ce-qu-un-gaz-a-effet-de-serre>

2. Quelles sont les conséquences du changement climatique ? plusieurs choix possibles

- a. Augmentation globale des températures
- b. Fonte des glaciers
- c. Augmentation des événements météorologiques extrêmes
- d. Réduction des niveaux de CO₂

L'augmentation de l'énergie emmagasinée par la Terre a des impacts sur les grands équilibres qui régissent le climat actuel (augmentation de la température de l'atmosphère et des océans, etc.).

Les conséquences sont nombreuses : naturelles, sociales, économiques. On peut citer quelques-unes d'entre elles : événements météorologiques extrêmes, menace de la biodiversité, augmentation des risques sanitaires, impact sur la sécurité alimentaire, pénurie d'eau, etc.

Source : https://climate.ec.europa.eu/climate-change/consequences-climate-change_fr

3. **Comment réduire les émissions de CO2 qui augmentent l'effet de serre ? plusieurs choix possibles**
 - a. En développant des projets d'énergie renouvelable
 - b. En privilégiant la consommation de produits de saison et locaux
 - c. En promouvant l'efficacité énergétique
 - d. En diminuant l'utilisation des énergies fossiles

4. **Quels sont les caractéristiques des énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles ? plusieurs choix possibles**
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - Ressources épuisables
 - Moins de pollution de l'air
 - Coût de production plus élevé

Les combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz) sont des ressources non renouvelables qui mettent des centaines de millions d'années à se constituer. Les combustibles fossiles, lorsqu'ils sont brûlés pour produire de l'énergie, provoquent des émissions de gaz à effet de serre nocifs, tels que le dioxyde de carbone ainsi que des aérosols.

Les énergies renouvelables sont des énergies provenant de sources naturelles qui se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation. La lumière du soleil et le vent, par exemple, constituent de telles sources qui se renouvellent constamment. Les sources d'énergie renouvelables sont abondantes et sont présentes partout autour de nous.

Source : <https://www.un.org/fr/climatechange/what-is-renewable-energy>

Les énergies renouvelables (éolien, solaire, biogaz, hydroélectricité, biomasse solide, etc.) émettent moins de Gaz à Effet de Serre que les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz, etc.).

SOURCE : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/economie/article/l-energie#:~:text=Les%20%C3%A9missions%20de%20gaz%20%C3%A0,la%20combustion%20d'%C3%A9nergies%20fossiles.>

Les filières de production d'électricité et de gaz renouvelables se développant et s'appuyant sur des technologies devenant matures, leurs coûts de production devient de plus en plus compétitifs par rapport aux filières dits fossiles. Par exemple, selon le rapport de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) en 2023, l'énergie solaire photovoltaïque et l'éolien terrestre étaient respectivement 56 % et 67% moins chère que les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire.

Source : <https://www.irena.org/News/pressreleases/2024/Sep/Record-Growth-Drives-Cost-Advantage-of-Renewable-Power-FR>

5. Qu'est-ce que l'énergie éolienne ? Choix unique

- o La production d'électricité à partir du vent
- o La production de chaleur à partir du vent
- o La production de gaz à partir du vent
- o La production de charbon à partir du vent

Une éolienne désigne un appareil, un instrument, etc. qui transforme l'énergie du vent en électricité. Il existe des éolienne terrestre, maritime, des individuelles que l'on peut installer sur une toiture de bâtiment et des modèles qui mesurent entre 50 et plus de 200 m de haut.

Source : <https://librairie.ademe.fr/energies/7345-tout-comprendre-l-eolien-9791029723247.html>

6. Qu'est-ce que le biogaz et comment est-il produit ? choix unique

- a. Un gaz produit à partir du charbon
- b. Un gaz renouvelable produit à partir de la décomposition de matières organiques
- c. Un gaz produit à partir du pétrole
- d. Un gaz renouvelable produit à partir du vent

Issu de la fermentation de matières organiques par un procédé appelé « méthanisation », le biogaz fournit une énergie renouvelable utilisée pour produire de l'électricité ou de la chaleur, « par cogénération », ou injectée directement dans les réseaux de gaz après épuration sous forme de « biométhane ». Les matières organiques utilisées pour produire le biogaz, les « intrants », sont constituées de matières et déchets tels que les effluents d'élevage, les résidus de culture ou les biodéchets collectés par les collectivités locales, qui trouvent dans cet usage une valorisation énergétique. Outre le biogaz, le procédé de méthanisation produit une substance, le « digestat », qui peut servir de fertilisant agricole, se substituant ainsi, au moins partiellement, aux engrais minéraux.

Source : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/le-soutien-au-developpement-du-biogaz>

7. Comment moins polluer en me déplaçant ? Plusieurs choix possibles

- a. J'utilise mon vélo
- b. Je prends les transports en commun quand c'est possible
- c. Je choisis l'avion plutôt que le train pour aller plus vite
- d. J'utilise un véhicule électrique plutôt qu'un véhicule thermique

Le secteur des transports représente plus de 30 % de la consommation d'énergie en France, avec une forte dépendance des transports aux énergies fossiles. Il est aussi le principal émetteur de CO₂, avec plus de 30 % des émissions totales de gaz à effets de serre – GES (dont 94 % provenant du transport routier, en 2016). Le transport routier est également un fort émetteur de polluants dans l'air (particules et oxydes d'azote).

La pollution de l'air extérieur présente de nombreux effets néfastes sur la santé : la pollution de l'air est classée comme cancérigène de type 1 (avéré) pour l'homme par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). 40 000 décès sont attribuables chaque année aux particules fines (PM2,5).

Or le trafic routier est une importante source d'émissions de polluants atmosphériques. Même si elles sont en baisse, ces émissions impactent la santé.

Source : <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/qualite-de-l-air-exterieur-10984/article/qualite-de-l-air-sources-de-pollution-et-effets-sur-la-sante>

8. **Comment pouvons-nous réduire notre consommation d'énergie chez nous ?** Plusieurs choix possibles
- a. En utilisant des appareils économes en énergie
 - b. En faisant isoler notre habitation
 - c. En augmentant la température de chauffage
 - d. En utilisant des ampoules LED

Selon le **GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)**, nous disposons collectivement de suffisamment de connaissances, d'outils et de capitaux mondiaux pour relever ce défi, avec un rôle crucial pour les gouvernements. Il convient de développer une société « robuste ». Voici quelques exemples :

Énergie : sortir des fossiles, investir dans les renouvelables

Sobriété : réduire la demande et donc réduire fortement notre consommation (en énergie, mais aussi en matériaux, terres, eau...) individuellement et collectivement. Cela peut prendre la forme de l'économie circulaire pour réutiliser, réparer ou recycler ce qui peut l'être.

S'adapter aux changements en cours et ceux à venir : Par exemple, diversifier les cultures agricoles ou végétaliser les villes pour faire face aux vagues de chaleur et limiter l'installation de climatiseurs (car gourmande en énergie).

Développer une **gouvernance** inclusive et une coopération internationale

Source : <https://reseauactionclimat.org/synthese-du-rapport-du-giec-lurgence-climatique-est-la-les-solutions-aussi/>

9. **Qu'est-ce que les compteurs communicants permettent aux consommateurs ?** Plusieurs choix possibles.
- a. De suivre en temps réel sa consommation d'énergie
 - b. D'agir en connaissance de cause pour réduire ses consommations
 - c. De faire augmenter sa consommation d'énergie
 - d. D'être facturé sur sa consommation réelle.

Appelez aussi compteurs évolués ou « compteurs intelligents », ils **enregistrent la consommation d'énergie** comme les anciens compteurs **et communiquent avec les systèmes d'information des gestionnaires de réseaux** pour permettre la remontée des données enregistrées par le compteur.

Ils permettent également un certain nombre d'opérations à distance comme une augmentation de puissance, une mise en service ou résiliation en cas de déménagement ainsi qu'une gestion plus efficace du réseau.

LINKY est le compteur d'électricité communicant installé par le gestionnaire de réseaux, ENEDIS.

GAZPAR est le compteur de gaz naturel communicant installé par le gestionnaire de réseaux GRDF.

Il existe des avantages, notamment collectifs. Individuellement, le compteur communicant permet tout d'abord d'obtenir des données plus fines sur sa consommation, ce qui permet ensuite de mieux piloter ses actions de sobriété. Collectivement, grâce aux informations précises qu'il délivre sur le fonctionnement du réseau, il facilite l'intégration des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, etc.) dans les usages.

Source : https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/les-compteurs-communicants-linky-et-gazpar/

10. Qu'est-ce que l'Accord de Paris ? Un seul choix

- a. Un accord international pour limiter le réchauffement climatique à 2°C
- b. Un programme de développement des énergies fossiles
- c. Une initiative pour augmenter la production de charbon

L'Accord de Paris est un **traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques**. Il a été adopté par 196 Parties lors de la **COP 21**, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, France, le 12 décembre 2015. Il est entré en vigueur le 4 novembre 2016.

Son objectif primordial est de **maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels »** et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels. »

L'Accord de Paris est un jalon dans le processus multilatéral sur le changement climatique car, pour la première fois, un accord contraignant rassemble toutes les nations pour lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets.

Source : <https://unfccc.int/fr/a-propos-des-ndcs/l-accord-de-paris>

11. Quels sont les principaux objectifs de la politique énergétique de la France ? Plusieurs choix possibles

- a. Réduire les émissions de CO2
- b. Augmenter la part des énergies renouvelables
- c. Promouvoir l'efficacité et la sobriété énergétiques
- d. Augmenter la consommation de pétrole

- e. Les engagements et objectifs actuels de la France sur l'énergie et le climat se structurent principalement autour de la **loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)** promulguée en août 2015, de la **loi relative à l'énergie et au climat** promulguée en novembre 2019, de la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets promulguée en août 2021, de la **stratégie nationale bas-carbone (SNBC 2 en cours de révision)** et de la **programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 2 en cours de révision)**.

Ils tiennent compte des objectifs européens en vigueur au moment de leur élaboration, en particulier :

- en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (-40% en 2030 par rapport à 1990),
- de réduction de consommation d'énergie (32,5% d'efficacité énergétique en consommation finale en 2030 par rapport à 1990)
- ou de développement des énergies renouvelables (32% d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie en 2030).

La SNBC et la PPE alimentent le « **Plan national intégré pour l'énergie et le climat (PNIEC)** qui détaille notamment, en matière d'énergie et de climat, les objectifs nationaux, les politiques et mesures planifiées et leurs incidences pour une période de dix ans « en tenant compte d'une perspective à plus long terme ». La France communique ce plan à la Commission européenne.

La **politique énergétique française repose sur deux piliers principaux** : d'une part, la **réduction des consommations d'énergie** et, d'autre part, la **fin de l'utilisation des énergies fossiles et la décarbonation totale du mix énergétique** en 2050 à travers notamment le développement des énergies bas carbone : énergies renouvelables – chaleur, gaz, carburants, électriques – et nucléaire.

Source : <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/le-contexte-francais-en-matiere-de-politique-climatique-et-energetique>

12. Quel est le rôle des associations de consommateurs dans le domaine de l'énergie ?

Plusieurs choix possibles

- a. Aider les consommateurs dans leurs différends avec les fournisseurs
- b. Informer et conseiller les consommateurs
- c. Représenter les consommateurs auprès des Pouvoirs Publics pour leur permettre de disposer d'une énergie à prix raisonnable
- d. Vendre des produits économes en énergie

Avec Le développement de la consommation de masse au cours de la seconde moitié du XXe siècle s'est accompagné du besoin de garantir et d'organiser la protection des consommateurs et la défense de leurs intérêts. Progressivement, l'Etat a promu et accompagné le développement d'associations en mesure d'informer et de conseiller les consommateurs, mais aussi de les représenter et de les défendre dans leurs intérêts individuels et collectifs.

Il existe 14 associations agréées par l'Etat pour mener à bien ces missions, dont le mouvement Associatif des Familles Laïques, auquel adhèrent le Conseil Départementale des Associations des Familles Laïques de Paris.

Interlocuteurs importants des consommateurs, les associations les accueillent et les informent afin qu'ils connaissent les droits et protections que leur offre la réglementation et qu'ils soient en capacité de se défendre en cas de litige avec un professionnel. Les associations organisent par ailleurs une communication grand public sur des thématiques variées relatives à la consommation, comme la fourniture d'énergie, la rénovation énergétique, l'autoconsommation ou encore la mobilité.

De plus, elles participent à la concertation avec les professionnels dans le cadre de diverses commissions consultatives où elles défendent les intérêts collectifs des consommateurs, en particulier au sein du Conseil national de la consommation (CNC), qui est notamment consulté par les pouvoirs publics sur les orientations de leurs politiques concernant les consommateurs.

Source : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/letat-et-les-associations-de-defense-des-consommateurs>

13. Comment les Associations de Consommateurs contribuent-elles à la transition énergétique en France ? Plusieurs choix possibles

- a. En investissant dans les énergies renouvelables
- b. En étant proches des consommateurs et en les sensibilisant aux enjeux climatiques et aux écogestes
- c. en agissant auprès des pouvoirs publics pour faciliter l'accès des consommateurs aux dispositifs d'aide